fants des chômeurs, avec les dons qu'ont bien voulu faire de généreuses personnes. Voici les résultats: 2.428, 2.400, 2.503, 2.445, 2.409, 2.300, 2.422, 2.513, 2.307, 2.482, 2.433, 2.408, 2.440, 2.401.

Ce sont les numéros qui ont été remis lundi, à la fête de Noël qui, seuls, donneront droit à cette tombola.

En conséquence, les gagnants peuvent retirer leurs lots à la Mairie, bureau de chômage, qui se composent notamment de laine à tricoter, friandises, vins, etc.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — La collecte faite dimanche dernier à la sortie des églises, pour le timbre antituberculeux a rapporté 212 fr. 75.

POUR LES CHOMEURS. — Le bal organisé chez M. Durand, rue de Roubaix, a rapporté la somme de 72 fr. pour les chômeurs, somme qui a été remise au Comité d'entr'aide.

MAITRISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN. — Répétition générale aujourd'hui vendredi 28, à 20 h. pour les hommes et les jeunes filles.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FETE DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE « L'ESPOIR »

La vieille société marcquoise «L'Espoir» célèbrera le dimanche 30 décembre, en son siège, Café du Coin, le trentième anniversaire de sa fondation.

La Commission, composée de MM. J. Muller, officier d'Académie, président; M. Dervaux, vice-président; R. Gadenne, trésorier et A. Mignot, secrétaire, après avoir mis au point le programme de cette journée, a cru bien faire en invitant les dames des sociétaires à y assister en partie, afin de donner un peu plus de gaieté à cette fête familiale.

Voici d'ailleurs le programme de ce trentenaire, qui promet d'être joyeusement fêté:

A 11 h.: Réunion au siège et départ pour le cimetière, afin de déposer des fleurs sur la tombe des sociétaires regrettés, MM. Delahaye, ancien président et Flouret, ancien trésorier fondateur. — A 13 h.: Apéritif. — A 14 h.: Banquet. — A 16 h. 30: Réception de la musique « Les Joyeux Marcquois ». — A 17 h.: Café, rehaussé par la présence des invitées, suivi d'une soirée bachique.

Pour ne pas déranger les sociétaires le premier dimanche de janvier, les cotisations seront perçues le jour du banquet.

Au Parti démocrate populaire

On nous informe que MM. Delepierre et Pierson, de Marcq-en-Barœul, ont remis leur démission de membres du Comité cantonal du P.D.P.

RECETTE MUNICIPALE. — Le bureau de la Recette municipale est transféré à la Mairie de Marcq, à partir d'aujourd'hui vendredi, où les contribuables sont priés de s'adresser pour tous renseignements.

LA FETE DE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS. — Les chômeurs régulièrement inscrits, touchant les indemnités de chômage et ayant des enfants âgés de moins de 13 ans, recevront pour chacun d'eux un bon de 10 francs avec lequel ils pourront se procurer du linge, des effets, des chaussures d'enfants, à l'exclusion de tout produit d'alimentation ou autre.

Les marchandises devront être achetées chez les commerçants marcquois qui sont priés de se conformer aux indications reçues en inscrivant au verso des bons le détail des fournitures livrées.

Les bons seront à remettre à la Mairie de Marcq avant le 15 janvier, pour que le règlement complet soit effectué.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

M. ALPHONSE BEULQUE EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'HARMONIE MUNICIPALE

En remplacement de M. Louis Lepoutre, qui vient de donner sa démission, M. Alphonse Beulque, membre de l'Harmonie Municipale, a été nommé président de la société.

M. Beulque est une figure sympathiquement connue à Neuville. Agé de 54 ans, il appartient depuis l'âge de 14 ans à l'Harmonie, où il fit ses débuts comme clarinettiste. Sa compétence dans l'art musical fut vivement appréciée et après son service militaire à Maubeuge, où il fit partie de la musique régimentaire, il fut pendant neuf ans professeur à l'Harmonie, formant avec un zèle éclairé les jeunes gens attirés par la beauté de la musique.

M. Beulque fut ensuite membre de la Commission avec l'un de ses fils qui, comme lui, est resté attaché à la société.

Il y a un an, à la suite de la mort de Mme Beulque, le nouveau président avait quitté Neuville pour habiter provisoirement chez son fils, rue Marengo, à Tourcoing.

Le choix de la Commission de l'Harmonie Municipale est d'autant plus heureux que M. Beulque possède l'estime non seulement de ses concitoyens, mais encore de ses collègues de l'Harmonie qui, sous sa présidence, prendra un nouvel essor.

A cette occasion, nous présentons à M. Beulque toutes nos félicitations.

Un amateur de biscuits

Mercredi après - midi, profitant de l'absence de ses voisins, le nommé J. Léva, 23 ans, demeurant 206, rue de Tourcoing, pénétra dans l'habitation de M. Vanhassbroucq, marchand de liqueurs, demeurant 208, même rue. Léva brisa une vitre d'une fenêtre donnant sur la cour et pénétra dans la cuisine, où il déroba une boîte de biscuits. Dérangé dans son travail, il n'eut guère le temps d'emporter autre chose et grâce aux empreintes digitales découvertes au cours de son enquête par la gendarmerie, Léva fut inculpé de vol avec effraction et transféré à Lille, pour être tenu à la disposition du juge d'instruction.

HALLUIN

La Noël à la Maison des Syndicats

Une charmante fête avait été offerte mercredi soir, à 18 h. 30, aux familles des syndiqués et des membres des différentes institutions sociales. Elle a eu lieu dans la belle et vaste salle de la Maison des Syndicats libres, 78, rue des Ecoles. Une assistance des plus nombreuses y a participé; on y comptait plus de six cents enfants.

La soirée s'est ouverte par une belle séance de cinématographie, avec films appropriés, auxquels les petits et les grands se sont vivement intéressés.

Après quoi, M. Joseph Declercq, président de la Commission des fêtes de la Maison des Syndicats, a prononcé une touchante et délicate allocution. Il a d'abord souhaité aux enfants une bonne fête de Noël et formé pour leurs familles le vœu de voir bientôt cesser la crise de chômage qui les prive des choses même nécessaires à l'existence. Puis il a exprimé les souhaits pour l'année nouvelle et demandé aux parents d'être fidèles à leurs syndicat, mutuelle, coopérative, etc... et de travailler à la prospérité des œuvres sociales, si utiles à leur bien-être moral et matériel.

Ensuite il a été procédé à une distribution de délicieuses coquilles aux enfants en dessous de 13 ans. Inutile de dire que ce gracieux cadeau a été accueilli avec joie.

Au profit du timbre antituberculeux

Nous rappelons que ce vendredi, à 19 h., aura lieu au Familial Ciné, à la Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles, la grande séance cinématographique au bénéfice de l'Œuvre du Timbre antituberculeux.

Au programme: « L'Agonie des Aigles », film qui constitue un véritable chef-d'œuvre.

L'assemblée générale des « Anciens Militaires »

La Société de secours mutuels des Anciens Militaires tiendra une assemblée générale dimanche prochain, à 17 heures, en son local, Café de la Mairie, place de [illegible]

Cette réunion étant la dernière de [illegible]

l'année, tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Présence indispensable.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — En la Mairie d'Halluin, il a été procédé hier jeudi, à 15 h., à diverses adjudications. M. Verkinder, adjoint au maire, présidait, assisté de MM. Derouse et Tesse, conseillers municipaux:

1er lot. — Fourniture de livres aux écoles communales. Adjudicataire, avec un rabais de 26 %, Mme Vve Kieken, à Hazebrouck.

2me lot. — Fourniture d'objets de bureau: Adjudicataire, M. Lauwers, à Mouvaux, avec un rabais de 29 fr. 95 %.

3me lot. — Fourniture de viande aux cantines scolaires, adjudicataire, M. Bachelet, avec un rabais de 31 %.

ENLÈVEMENT DES DÉBRIS SOLIDES. — Conformément à l'arrêté municipal du 13 juin 1934, l'enlèvement des débris solides aura lieu à partir de 13 h.:

Mercredi 2 janvier, secteur du Cimetière; jeudi 3 janvier, secteur de la Pannerie; mardi 8 janvier, secteur de la Gare.

En raison du Nouvel an, l'enlèvement des débris solides qui devait avoir lieu dans le secteur de la Gare, le 1er janvier, se fera exceptionnellement le mardi 8 janvier dans ce secteur.

LA CONSULTATION des NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES (rue de Lille). — Ouverts ce vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

RONCQ

Une soirée familiale

L'excellente société «La Philharmonie» de Roncq organise une soirée musicale à l'intention des familles de ses membres actifs, honoraires et protecteurs.

Elle aura lieu à 17 h., au local de la société, Café de la Tête d'Or, rue de Lille, 264.

Un joli et très artistique programme a été préparé pour cette circonstance. Il donnera certainement toute satisfaction aux nombreuses personnes qui y assisteront.

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN. — Le Maire donne avis qu'en raison de deuils récents, la réception officielle à la Mairie n'aura pas lieu le 1er janvier.

AVIS AUX ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution exceptionnelle de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance aura lieu aujourd'hui vendredi 28 décembre, en même temps que la remise des secours habituels.

Ces secours supplémentaires qui seront alloués sous forme de bons de marchandises d'une valeur de dix francs et moins, proviennent d'un don d'une somme de 1.000 fr. effectué par la Caisse d'épargne de Roncq, succursale de Tourcoing.

Ces bons devront être remis par les commerçants à la Mairie, Bureau de bienfaisance, au plus tard le jeudi 31 janvier 1935.

L'ENLÈVEMENT DES DÉBRIS SOLIDES — Cette opération sera effectuée aujourd'hui vendredi, dernier du mois, à partir de 8 h.

AVIS AUX CHOMEURS. — Pointage des chômeurs, aujourd'hui vendredi, de 14 h. 30 à 15 h., à la Mairie.

CHEZ LES « INVALIDES ET MUTILÉS DU TRAVAIL ». — Permanence de 9 h. à 11 h., au siège de la section, Café Saint-Hubert, rue de Lille, 265 bis.

A LA CHORALE PAROISSIALE. — Ce vendredi, à 18 h. 45, répétition pour les jeunes filles, au local habituel.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Aujourd'hui vendredi, salle de la rue du Docteur-Galissot: exercice pour les pupilles, à 19 h.; pour les adultes, à 20 h.

A LA PHILHARMONIE. — Aujourd'hui vendredi, répétition au local, Café de la Tête-d'Or, à 20 h.

CHEZ LES «EMBUSQUÉS DE L'AVANT». — Dimanche prochain 30 décembre, permanence à 11 h., au local, Café Henri Vandamme, rue de Lille, 195.

CHEZ LES « ACCORDÉONISTES RONCQUOIS ». — Répétition ce vendredi, à 19 h. au local, 268, rue de Lille.

LINSELLES

CAISSE RURALE et CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL. — Le dimanche 30 décembre, de 8 h. 30 à 12 h., au siège du syndicat agricole, paiement des intérêts débiteurs et créditeurs de la Caisse rurale et de la Caisse de Crédit agricole. Se munir de son livret.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui vendredi, salle de la rue de Tourcoing: exercice pour les pupilles, de 18 h. à 19 h. 15; pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h.

A LA « LIGUE OUVRIÈRE ». — Ce vendredi, réunion du Bureau de la Ligue ouvrière, à 19 h. 30, au Foyer populaire, rue de Roubaix.

QUESNOY-SUR-DEULE

RÉCEPTION DU JOUR DE L'AN. — La municipalité recevra à la mairie, lundi prochain, de 10 h. à 11 h. 30.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés au public lundi 31 décembre. Une permanence pour l'état-civil fonctionnera de 10 h. 30 à 11 h. 30.

LE PAIEMENT DE LA TAXE sur le chiffre d'affaires aura lieu à la mairie aujourd'hui vendredi de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

AUX ANCIENS COMBATTANTS MUTUALISTES. — Les versements à faire avant le 31 décembre sont à effectuer à M. Jules Théève, trésorier, demain samedi de 17 à 20 h.

LES MESSAGERS DE LA PATRIE. — Dimanche, réunion de la société au siège café de la Gare, à 16 h.

WERVICQ-SUD

A L'AMICALE LAIQUE MIXTE. — Après les fêtes de l'Arbre de Noël, le comité a fait une magnifique distribution de jouets et friandises aux enfants des écoles et un concours de chant fut organisé. Voici les noms des lauréats :

Catégorie hommes : M. René Bertrand, 49 points ; Paul Dewulf, 46 pts ; Robert Devredt, 36 pts.

Catégorie femmes : Mmes Leroy-Daels, 36 points ; Catégorie enfants : Paulette Berten, 45 pts ; Mlle Lesaffre, 45 pts ; Mlle Deridder, 35 pts ; Georges Delbecque, 32 pts.

Il fut ensuite procédé au tirage de la tombola qui clôture la souscription organisée en juillet au profit de la caisse. Voici la liste des numéros gagnants : 701, 943, 619, 795, 517, 095, 802, 786, 906, 360, 939, 527, 661, 734, 982, 797, 903, 731, 680, 330, 741, 117, 090, 080, 390, 288, 119.

Les lots pourront être retirés chez M. Paul Delmotte, à Jeanne d'Arc, rue de l'Industrie, jusqu'au 20 janvier.

LILLE

L'assemblée générale et la fête de Noël à la Société des voyageurs et employés

C'est dimanche, à 15 h. 30, grande salle des fêtes de la Société Industrielle, que se tiendra l'assemblée générale semestrielle statutaire, suivie de la fête de l'arbre de Noël et de la distribution de jouets et friandises.

Les bureaux de vote fonctionneront de 10 h. à 15 h. 30, pour le renouvellement partiel des membres du conseil.

Les intoxications par les coquillages

Depuis quelques années, la salubrité des coquillages est à l'étude et de grands progrès ont été faits pour amener à la consommation des coquillages inoffensifs.

Néanmoins, il peut arriver que des coquillages qui partent des lieux de production parfaitement sains, — comme c'est la règle actuellement, — s'altèrent par la suite et provoquent des intoxications sérieuses.

Dès qu'un empoisonnement de ce genre se produit, il faut administrer au malade, aussi rapidement que possible, un litre de Boisson Blanche de l'Abbé Magnat, et continuer ensuite à lui donner un verre de cette tisane toutes les deux heures.

Cette boisson est un merveilleux antitoxique qui élimine de l'organisme tous les principes morbides et remet rapidement le malade sur pied. Le flacon de Boisson Blanche (pour 1 litre): 7 fr. 95; le triple flacon de Boisson Blanche (pour 3 litres): 19 fr. 95. Toutes pharmacies. [illegible]

NORD

Des élections municipales complémentaires auront lieu à Douai, le 13 janvier

Un arrêté préfectoral vient de fixer au 13 janvier, les élections municipales complémentaires rendues nécessaires par suite de la mort de M. Léon Escoffier, maire de Douai.

Il y a cinq sièges à pourvoir. Ceux de MM. Escoffier, Bacouel et Jésupret, décédés, et ceux de MM. Martin et le docteur Bret, démissionnaires. M. Martin, ayant été nommé professeur d'ajustage à l'Ecole primaire Jules-Ferry, et le docteur Bret s'étant fixé dans le Midi, depuis plusieurs années.

Mort de M. Achille Charon ancien président du Conseil d'arrondissement d'Avesnes

M. Achilles Charon, ancien industriel, ancien président du Conseil d'arrondissement d'Avesnes, délégué cantonal, officier d'Académie, officier du Mérite agricole, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Fellerics, après une courte maladie, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Entré au Conseil d'arrondissement en juillet 1904, M. Achille Charon représenta pendant trente ans le canton d'Avesnes-Nord au sein de cette assemblée. Ses collègues lui donnèrent des marques de leur haute estime en l'appelant à la vice-présidence en 1911, puis à la présidence en 1924.

Le soldat mitrailleur blessé par une auto à Valenciennes, est décédé

Nous avons relaté hier qu'un jeune soldat du 43e R.I. en garnison à Valenciennes, Pierre Bavay, avait été renversé et blessé par une auto, près du chemin de ceinture à Valenciennes.

Le jeune homme qui avait été transporté à l'hôpital militaire, y est décédé jeudi matin.

Une triple naissance à Aubry

La famille de M. Lucien Deprez vient de s'agrandir de trois jumelles à qui on a donné les noms suivants: Stella, Noëla et Lucia. Les trois fillettes sont de parfaite constitution.

Une femme est tuée au cours d'une collision entre son attelage et un camion à Sars et Rosières

M. Basiez, mutilé à 80 % revenait de la gare de Rosult, en compagnie de sa femme en voiture hippomobile. Le véhicule fut tamponné par un lourd camion et versa sur la chaussée. Mme Basiez se fit une fracture du crâne et mourut sur le coup.

Une fillette de cinq ans est gravement blessée dans un accident à Escaudain

Une petite Polonaise, Geneviève Oszustowicza, 5 ans, demeurant Cité de Marianne, à Escaudain, a été renversée par une moto conduite par M. André Deszey, de Bellaing. Grièvement blessée la fillette a été conduite à l'hôpital de Denain.

Un motocycliste est blessé par une auto à Orchies

Alors qu'il passait en moto sur la place d'Orchies, M. Jacques L'Herminé fut renversé par unue auto venant de la rue Jules-Ferry.

Souffrant de blessures heureusement légères, M. L'Herminé a été reconduit chez lui, rue de la Poterne, par les soins de l'automobiliste, M. Staës, d'Auchy-lez-Orchies.

Une cycliste est renversée par un attelage à Capelle-la-Grande

Mme Alphonse Bécuwe, née Vandenbusche, domiciliée 72, rue des Passerelles, à Dunkerque, passait à bicyclette, rue Wilmart, à Cappelle-la-Grande, quand elle fut renversée par une galère de brasseur conduite par M. Marcel Louf, au service de la brasserie Lacroix, de Petite-Synthe.

Dans sa chute, elle se fit une blessure à la tête.

Mortel accident de travail à Leffrinckoucke

Au cours d'un travail de nuit qu'il effectuait aux Usines des Dunes, à Leffrinckoucke, l'ouvrier belge Julien Verhoeven, Verhoeven, 57 ans, marié et père de deux enfants, a fait une chute d'une hauteur de trois mètres et s'est fracturé le crâne. Le malheureux a succombé à l'hôpital.

Un cambriolage dans une armurerie de Dunkerque

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, la vitrine du magasin de M. Kerckhove, armurier, 4, rue du Lion-d'Or, à Dunkerque, a été brisée par des inconnus, qui ont emporté une dizaine de pistolets automatiques des calibres 6,35 et 7,65, des matraques, des coups de poing américains et plusieurs boîtes de cartouches.

Mercredi soir, l'armurier avait reçu la visite de deux clients suspects dont il a donné le signalement à la police, qui les recherche.

PAS-DE-CALAIS

Un homme de 65 ans meurt carbonisé dans l'incendie de sa maison à Febvin-Palfart

Mercredi vers 15 heures, le feu s'est déclaré subitement dans la maison occupée par M. Dondt-Molon, âgé de 65 ans. Toute la maison d'habitation couverte en chaume fut rapidement la proie des flammes.

L'alerte fut donnée par M. Hochart, maire de Febvin. On était justement inquiet du sort du propriétaire. En effet, depuis le matin les voisins ne l'avaient pas aperçu. Et contrairement à son habitude la porte était restée ouverte.

On fit donc des recherches parmi les décombres et on retrouva son cadavre complètement carbonisé. On suppose que le malheureux, pris d'un malaise subit, est tombé sur le foyer et aura communiqué involontairement le feu à sa demeure.

Un enfant de 12 ans est blessé par une auto à Sains-en-Gohelle

Un garçonnet de 12 ans, Henri Carton, demeurant avec ses parents à Sains-en-Gohelle, a été admis d'urgence à l'hôpital de Béthune pour de graves contusions qu'il a reçues au cours d'un accident d'auto.

Le disparu de Blaringhem a été retrouvé dans le canal de Neuffossé

M. Georges Permentin, 30 ans, ouvrier agricole à Blaringhem, dont nous avions annoncé la disparition, vient d'être retrouvé sur le territoire de Racquinghem, dans le canal de Neuffossé. La gendarmerie d'Aire procède à l'enquête qui fera connaître s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

SOMME

Un Belge est mortellement blessé par un camion à Péronne

M. Joseph Reynaert, âgé de 31 ans, de nationalité belge, habitant Péronne, a été renversé par un camion.

Grièvement blessé à la base du crâne, M. Reynaert a succombé à l'hôpital où il avait été transporté.

401 essayée... 401 achetée!

Une très brillante 10 CV à consommation réduite 4 cylindres. 44 CV effectifs Plus de 100 à l'heure

Silence, souplesse d'une 6 cylindres

22.600 encond.int.gd luxe

401 Nouveau succès Peugeot

Tous les modèles PEUGEOT sont visibles chez les concessionnaires exclusifs : Pour ROUBAIX et environs : SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'AUTOMOBILES, 62, rue du Maréchal-Foch, Roubaix. — Pour TOURCOING et environs : CARROSSERIE SPINNEWYN, 162, rue de Lille, Tourcoing.

Pour renseignements et essais, s'adresser à la Société Anonyme pour la vente dans le Nord des Automobiles PEUGEOT, 7-9-11, rue Faidherbe, à LILLE (Téléphones : 50.043 et 50.044). 22877

T. S. F.

Programmes du vendredi 28 décembre 1934

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247,3 m.). — 8 h. 30: Disques: Les cloches du monastère (Lefebure-Wely); Le Moulin dans la forêt (Ellenberg).

11 h.: Concert de musique variée organisée par l'Association de Radiophonie du Nord.

12 h. 15: Relais du Poste Régional parisien: Turandot, ouverture (Weber): Airs de ballet (Glück); Le Cygne de Gionella (Sibélius), pour cor anglais solo; Petite suite (Roussel); L'Aventure de la Guimard (Messager); Cadences pour piano et orchestre (Wiener), au piano: l'auteur; Capriccio italien (Tchaékowsky).

13 h.: Informations.

13 h. 15: Suite du concert.

14 h.: Cours Communiqués.

14 h. 30: Relais du poste Radio-colonial

16 h.: Concert d'orgue par M. Peers, organiste à l'église Notre-Dame de Roubaix: Epithalame, au grand orgue: M. Pierre Peers (Guilmant); Andante (Mozart); Gavotte des moutons (Martini); Adeste fidelis (Hellé); Pastorale (Lefébure); Lied (Vierne); Andante expressivo (Mendelssohn); Allegretto pastorale (Durand); Noël (Guilmant).

17 h.: Relais de Lyon-la-Doua: Récital de M. Monnin, violoncelliste: Aria (Haendel); Pastorale (Couperin); Tambourin (Leclair); Lied (Paganetti); Sonate (Winkler); Esquiesse (Bourmauck); Tarentelle (Casella).

18 h.: Relais du poste régional parisien. Demi-heure féminine. Informations féminines et revision de l'année, Mme Dave. Musique: violon, par Mlle Jenny Joly, prix d'excellence du Conservatoire. Question féminine: «Le bonheur», par la Princesse Jeanne Bibesco.

18 h. 30: Radio-journal.

19 h. 30: Cours. Communiqués. Rappel des deux derniers tirages des primes. Disques: J'aime avec mon cœur (J. Lenoir); Glass (Jekyll); Mon rêve c'était vous (Grant); Rêve des gueux (Leardy-Verly).

19 h. 45: Causerie astronomique organisée par l'Association astronomique du Nord

20 h.: Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes. Causerie: « Contre le danger aérien », par le général Niessel.

20 h. 10: Disques: La da da da (Malesiner); Qui craint le grand méchant loup? (Churchill-Ronnell); La Chanson de Paris chant (Richard Whiting); Wagnéria, fox pour piano (Clément Doucet); Wedding of the panited doll, fox (Brown); Vous qu'avez-vous fait de mon amour? (Barczi Tibor); Vous êtes près de moi passée (Chaubet).

20 h. 30: Concert audition.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 7 h.: Disques. — 8 h.: Disques. — 12 h. 30: Orchestre. — 18 h. 10: Météo. Causerie agricole. — 18 h. 30: Lectures poétiques: « Agrippa d'Aubigné ». — 18 h. 45: Chronique théâtrale. — 19 h.: Causerie. — 19 h. 15: Les revues littéraires. — 19 h. 20: La vie pratique. — 20 h.: Soirée de chansoniers. — 21 h. 15: Chronique gastronomique. — 22 h. 30: Danse.

TOUR EIFFEL (1.389 m., 15 kw.). — 14 h. 45: Concert Radio-Colonial. — 19 h. 30: Concert symphonique: Suite pour instruments à cordes (J.-S. Bach); Concerto en sol majeur (Beethoven). — 20 h. 30: Concerto en ré mineur (J.-S. Bach); Symphonie en fa (Beethoven).

RADIO-TOULOUSE (335 mètres 2). — 8 h.: Fantaisie radiophonique. — 8 h. 35: Chansonnettes. — 8 h. 45: Orchestre musette. — 12 h.: Airs d'opéras. Orchestre viennois. — 12 h. 45: Disques. — 13 h.: Films. — 13 h. 15: Orchestre. — 13 h. 30: Mélodies. — 13 h. 45: Musique militaire. — 18 h. 15: Opérettes. — 18 h. 30: Musique régionale. — 18 h. 45: Mélodies. — 19 h. 10: Films. — 20 h. 15: Duettistes. — 21 h.: Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30: Orchestre: Les Erinnyes (Massenet); Danse symphonique (Grieg); Mascarade. Cortège (Lacôme); Ballet d'Isoline (Messager). — 22 h.: Fantaisie radiophonique. — 23 h. 15: Orchestre de salon. — 22 h. 30: Films. — 23 h. 50: Bal champêtre. — 0 h. 5: Chansonnettes. — 0 h. 15: Orchestre viennois.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 11 h. 45: Disques. — 11 h.: P.T.T.-Nord — 12 h.: Orchestre. — 12 h. 45 et 13 h. 5: Disques. — 17 h.: Lyon. — 17 h. 30: Paris-P.T.T. — 17 h. 45: Disques. — 18 h. 30: Orchestre: Le mariage secret (Cimarosa); Samson et Dalila (Saint-Saëns); Scène gitane; Légende pathétique; Ballet de cour (G. Pierné); Danse espagnole (Granados) — 19 h. 45: Disques. — 20 h. 30: Disques — 21 h.: Musique italienne: Sebben crudele (Caldara); Vittoria, Vittoria (Carissimi); Caro, mio ben (Giordani); Sonate (Galuppi); O cessate di piagarini (Scarlatti), etc. — 22 h.: Orchestre: Les gens de Schœnorlin; Deux chansons italiennes; La Walkyrie (Wagner); Cinquième danse hongroise (J. Brahms); Vindobona.

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). 12 h.: Orchestre de genre: Marche (Ruelle); Scherzo (Despres); Poète et Paysan, ouverture (Suppé); Dans le jardin d'un monastère (Ketelbey); Le Pays du sourire fantaisie (Franz Lehar); Echos de la forêt pour piccolo et orchestre (Damaré); Fruits mûrs, pot pourri (Morena); Berceuse (Albert Dupuis). — 13 h. 10: La musique de chambre à travers les âges: Allegro moderato du Quatuor No IV (Joh.-Chr. Bach); Menuet et variations d'une sonate (Stamitz); Menuetto allegretto du quatuor (L'Alouette (Jos Hadyn); Intermède de chant: a) Le Mariage des roses (César Franck); a) Fais dodo (Radoux); Divertissement No XIV, allegro molto menuet (Mozart); Menuetto du Septuor (Beethoven); Allegretto poco mosso de la Sonate pour violon et piano (César Franck); Allegro vivo de la Sonate pour violon et piano (Debussy); Trio « Pantoum » (Ravel); Pièces pour quatuor à cordes, I et II (Stravinsky). — 17 h.: Lecture de poésies — 17 h. 15: Extraits de Carmen (Bizet) — 18 h. 15: Disques demandés. — 18 h 30: Musique de chambre: Sonate en sol mineur (Hadyn); Plainte et papillon (d'Hervelois); Aria (Boccherini); La Source (Schumann) — 17 h. 15: La Noël au Marolle, de Sincère, conté par M. Vandevelde. — 20 h.: Tribune radiophonique du combattant. — 21 h. 15: Sketch de la vie au front: Le Congé, par de Praetere. — 21 h 35: Radio-orchestre: Pour Ways, suite (Coates); Intermède de chant: a) Le Faune, poème de G. Marlow (Ern. d'Agrèves); b) Je voudrais te la dire, poème de G. Van Lerberghe (Ern. d'Agrèves); c) Berceuse nocturne, poème de M. Gauches (E. d'Agrèves); Pot pourri de valses (Strauss). — 22 h. 10: Disques demandés. — 22 h. 25: Récital d'accordéon: La Voltige, valse (Steurs); La Préférée, valse (Steurs); Première mazurka acrobatique (F. Van Herck); Marche des Cadets (Saito); La Petite Boiteuse mazurka (Saito); Folie de musette, valse (Steurs); La Charmeuse, valse (Saito). — 23 h.: « La Brabançonne ».

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 45: Concert: Marche des carabiniers (Turine); Mignon (A. Thomas); Au clair de lune (Pétras). — 12 h.: Concert: La grande-duchesse Charlotte (Mertens); Le Postillon de Longjumeau (Adam); Le songe d'une nuit d'été (Mendelssohn); Chant sans paroles (Tchaïkowsky); Je veux mourir (Tosti). — 12 h. 30: Concert: Vin, Femme et Chanson (Joh. Strauss); Rosemonde (Schubert); Faust (Gounod); Cavalleria rusticana (Mascagni); Mona Lisa (Schillings); Caprice futuriste (Malneck). — 13 h. 5: Concert. — 13 h. 55: Martha (Flotow); Œuvres d'André Messager; La Fée poupée (Bayer). — 18 h. 30: Musique légère et danse. — 19 h. 40: Cabaret hollandais. — 20 h. 20: Concert: Légende d'amour (Becce); Danse des mascottes joyeuses (Ketelbey); Grand galop chromatique (Liszt). — 20 h. 40: Musique variée. — 21 h.: Danse. — 21 h. 30: Concert. — 21 h. 45: Piano: Berceuse (Chopin); Scherzo en si bémol mineur (Chopin), etc. — 22 h. 20: Jazz.

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 10 h. 45: Orgue — 11 h. 30: Concert. — 12 h. 30: Orchestre. — 13 h. 15: Disques — 14 h. 15: Concert: Tannhauser (Wagner); Visiteurs de Spa (Gung'l); Méditation (Gounod); Matin, midi et soir (Suppé); Sérénade (Heykens); Le siffleur et son chien (Pryor); Les Arcadiens (Mouckton); Suite de chants martiaux (Nicholls). — 15 h. 35: Concert. — 16 h. 15: Orchestre. — 17 h. 15: Balalaïkas. — 19 h. 35: Concert. — 20 h. 35: Orchestre: Ouverture de comédie (Mocouchy); Deux psaumes (Williams); Concertino (Morris); Deux pièces (Milford); Chants mystiques (Williams). — 22 h.: La charrette de la mort, adaptation de Halweg). — 22 h. 45: Danse.

MIDLAND REGIONAL (391 metres 1). — 16 h. 45: Voir Londres-Régional. — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 18 h.: Nouvelles. — 18 h. 30: Variétés. — 19 h. 15: Voir Londres-Régional. — 22 h.: Nouvelles. — 22 h. 10: Voir Londres-Régional.

HILVERSUM (995 kcts, 20 kw, 391,5 m.). — 14 h. 10: Orchestre: On the quarter deck (Alford); Im Rosengarten Mendelssohns (Urbach); Poème (Fibich); Flirtation (Steck); Franz Schubert, ouverture (Suppé); Disques: Très jolie, valse (Waldteufel); In the moonlight (Ketelbey); Parade der Zinnsoldaten (Jessel); La Traviata, fragments (Verdi); Alte Kameraden, marche (Teike). — 15 h. 40: Emission de la V. A. R. A. — 19 h. 40: Emission du V P. R. O. — 22 h. 40: Emission de la V. A. R. A. — 17 h. 10: Concert: Czardas ce Der Geist des Wojwoden (Grossmann); Ein armer Wanderbursch (Vacek); Charmes d'Espagne (Mezzacapo); Danse polonaise (Scharwenka); Babillage (Gillet); Polka tchèque (Balling). — 17 h. 55: Concert: By the sleepy lagoon (Coates); Neueste Tanzkarte (Kron); Warum hast du mich wach gekusst (Lebar); Schlosswache der Ameisen (P. Bathke); Beim Heurigen (Kronegger). — 18 h. 40: Concert: Servus Wien (Dostal); Mélodies hongroises; La Brigade fantôme (Myddleton). — 19 h. 40: Emission du V. P. R. O.

LANGENBERG (455 m. 9, 60 kw.). — 6 h. 15: Disques. — 9 h. 30: Œuvres de Joh.-A. Sixt. — 11 h.: Concert. — 13 h. 15: Musique légère. — 15 h.: Breslau. — 16 h.: Ballades de Loewe. — 18 h.: Musique gaie. — 19 h. 15: Leipzig. — 20 h.: Joseph le sommelier (Apel). — 20 h. 35: Disques. — 22 h.: Musique légère et danse.

ROME (713 kcts, 50 kw, 420,8 m.). — 11 h. 30: Disques. — 12 h.: Musique variée et danse. — 15 h.: Chant et piano. — 18 h.: Disques. — 18 h. 15: Disques. — 19 h 10: Disques. — 19 h. 45: Programme spécial pour la Grèce. — 19 h. 45: Madonna Oretta (Forzano).

Les personnes frileuses devraient soigner leur foie

C'est parce que la glande hépatique distribue parcimonieusement le glucose, — véritable combustible de la machine humaine, — que de nombreuses personnes sont sensibles au froid. Cette sensibilité s'accompagne souvent de nausées, de vomissements, de diarrhée ou de constipation. L'extrait total liquide de feuilles fraîches d'artichaut, tel qu'il est présenté dans l'Hépascol François, supprime rapidement ces troubles. Exemple:

M. R..., de Saint-Etienne, se plaint en toute saison d'avoir les « pieds à la glace ». Il souffre également de nausées, il n'a pas d'appétit et se sent fatigué. Il prend de l'Hépascol François (extrait total liquide d'artichaut). Très rapidement, les nausées cessent. Après cinq semaines, la sensation désagréable de froid disparaît. M. R... se sent plus vigoureux. (Cas 140).

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait total liquide d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, est en vente dans toutes les pharmacies. 10 fr. 60 le flacon; 16 fr. 95 le double flacon. 23358d

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

LILLE

LE REXY. — Permanent à 14 h. — Cette semaine : « Les Sans-Soucis », avec Laurel et Hardy. 23331

CASINO ROUBAIX
Soirée à 8 h .30 Téléph. 357.33
Fernand Gravey et Max Dearly dans
SI J'ÉTAIS LE PATRON
Film gai avec Larquey et Mad. Guitty
PAQUEBOT TENACITY
avec Mary Glory et Albert Préjean
Tous les SAMEDIS Matinée à 3 heures
Vendredi : RAIMU dans TARTARIN DE TARASCON et SERIE 7, N° 7.777

COLISÉE
CE SOIR à 8 h. 30 - Tél. 346.55
Fernand Gravey, Max Dearly dans
SI J'ÉTAIS LE PATRON
1 heure 30 de folle gaîté
Marie Glory, Albert Préjean dans
PAQUEBOT TENACITY
Réalisation de Julien Duvivier

RUE DES CHAMPS, Tourcoing. Tél. 11.90 Ce soir à 8 h. En 1re vision. Débuts du succès : MON CŒUR T'APPELLE avec J. Kiepura, et Lucien Baroux. 23350d

Salle Sainte-Cécile Téléph. 844.00 Soirée 8 h. 15
Un grand film avec Ivan Mosjoukine J. Boitel, M. Moreno, S. Fabre dans CASANOVA
Frédéric March, Gary Grant dans L'AIGLE ET LE VAUTOUR

CINÉ-THÉATRE avenue Gust.-Dron, Tourcoing (Tél. 3.82)
AUJOURD'HUI à 15 heures
L'HEURE JOYEUSE DE MICKEY
MÉLODIE OUBLIÉE avec Jack Payne

LE REXY, Lille. 2 h. - 5 h. - 8 h. 45

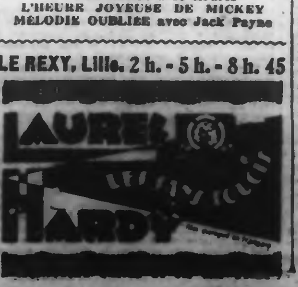

Hommes, Femmes et Enfants amaigris, chétifs et affaiblis

A tout âge — en toutes saisons — les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue vous feront reprendre plusieurs livres en un mois.

Rien ne vaut les merveilleuses vitamines de l'Huile de Foie de Morue pour rendre aux personnes maladives et faibles leurs forces et leur santé. Tout le monde sait cela — mais personne n'aime prendre cette huile à cause de son goût affreux, de son odeur repoussante, et des troubles d'estomac qu'elle provoque. C'est pourquoi les médecins modernes recommandent maintenant les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue qui font le bonheur de milliers et de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants maigres, affaiblis et épuisés.

Les Pastilles JESSEL, recouvertes d'une couche de sucre, contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure sous une forme concentrée et agréable à prendre en été comme en hiver. Les hommes, femmes et enfants qui doivent prendre de l'Huile de Foie de Morue pour rétablir leurs forces et leur santé apprendront cette nouvelle avec joie. Vous trouverez les Pastilles JESSEL chez les pharmaciens à 12 fr. 75 la boîte. Leurs effets sont remarquables. Un enfant chétif de 9 ans a repris 6 kilos en 3 mois. Une femme a gagné 4 kilos en 5 semaines. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

BELGIQUE

LE RETOUR DE L'AVION « REINE-ASTRID »

L'avion « Reine-Astrid » a quitté jeudi, à 6 h. 30, l'aérodrome de Miamey et a atterri à Colomb-Béchar à 14 h. 30. Il en est reparti une heure plus tard à destination d'Oran, où il est arrivé à 17 heures. Tout allait bien à bord.

Les aviateurs partiront pour Bruxelles ce matin, à la première heure.

DOUANIERS ET FRAUDEURS AUX PRISES A LA FRONTIÈRE HOLLANDAISE

Une rencontre s'est produite près de Gastel, à la frontière hollandaise, entre fraudeurs et douaniers. Ceux-ci ayant le dessous, donnèrent l'alarme. Des paysans vinrent à leur secours. Seize contrebandiers, dont huit étaient blessés, ont été arrêtés. Un d'eux a succombé.

UN CAFÉ ATTAQUÉ PAR DES BANDITS, A BRUGES

Rue Wallonne, en plein centre de Bruges, deux individus masqués et revolver au poing, ont pénétré, mercredi vers 7 heures du soir, dans un café tenu par les époux Jules De Breyne. La femme était seule. Les bandits exigèrent qu'elle leur remît l'argent du comptoir, soit une somme de 154 francs; puis ils la rouèrent de coups. Mme De Breyne, à leur départ, appela au secours. Des voisins accoururent. La pauvre femme a dû s'aliter. Le Parquet de Bruges a fait une descente.

UN CYCLISTE EST TUÉ SUR LA ROUTE DE CHARLEROI A BINCHE

Sur la route de Charleroi à Binche, un cycliste, M. Jules Bary, 41 ans, a été accroché par une motocyclette conduite par M. Stainard, 32 ans, de Nivelles.

Le cycliste est tombé la tête en avant et s'est fracturé le crâne. Il est mort presque aussitôt.

M. Stainard est légèrement blessé.

Si vous faites des opérations commerciales en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE, 32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin Péruwelz. 32587

MOUSCRON

SALLE DE L'ATHLETIC-PALACE, 46, rue du Gaz. - Dimanche 30 décembre, GRAND BAL à partir de 16 h. 30, avec Mario VOLTERRA et son orchestre. 23381d

HOTEL STOCKMAN. - Réveillon de Nouvel An. — BAL avec orchestre - surprises - cotillon. - On servira, sur demande, un dîner à 30 fr. Le menu paraîtra ultérieurement. Retenez vos tables. Tél. 8. 23380

TOURNAI

Le dégagement de la cathédrale

La réalisation du plan d'aménagement des terrains situés en bordure de la cathédrale de Tournai, rues des Chapeliers et de Paris, que l'architecte communal, M. Norbert Piepers, a élaboré, et qui était à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil communal, doit donner une solution définitive à l'importante question du dégagement de ce chef-d'œuvre architectural.

Il y a plus de trente ans qu'elle fait l'objet de controverses et de discussions entre artistes, architectes, archéologues, qui, avec une émulation parfois ardente, se sont passionnés pour la solution de ce problème artistique, dont l'importance est d'intérêt général. La cathédrale de Tournai n'appartient pas seulement aux Tournaisiens : c'est un monument national, qui intéresse le pays tout entier.

Aussi importe-t-il que celui-ci soit tenu au courant des efforts dépensés, pour conserver cet incomparable monument de l'Art religieux dans un décor digne de lui et des richesses qu'il abrite.

Le plan Piepers met définitivement au point cette question.

L'architecte communal de Tournai a conçu ce plan pour remédier aux défectuosités disparates que le dégagement intégral a révélées du côté sud de la cathédrale. C'est en 1931 que furent abattues les dernières maisons et les partisans du dégagement intégral trouvèrent dans la Commission royale des monuments un concours autorisé pour maintenir leur thèse plus énergiquement que jamais.

Le Conseil communal de Tournai ne les a pas suivis, et il est aujourd'hui unanime à réclamer la réédification selon des plans appropriés de nouvelles maisons qu'on a appelées bien improprement « échopes ».

Les nouvelles constructions de M. Piepers ne méritent pas ce nom : ce sont des maisons, offrant toutes les ressources de l'habitation confortable et pratique. Elles sont à étage, et n'ont de caractéristique particulière, que l'aspect architectural sous lequel M. Piepers les présente.

On pourra encore discuter de l'opportunité de ces nouvelles maisons : toutes les considérations artistiques ou financières que les partisans du dégagement intégral pourraient faire valoir, auront, croyons-nous, difficilement raison de la volonté unanime et bien arrêtée du Conseil communal de Tournai.

Celui-ci a décidé de reconstruire et entend que la réalisation du plan Piepers soit entamée au plus tôt.

Ce plan auquel son auteur a travaillé depuis deux ans et qui lui a valu d'unanimes félicitations, prévoit la construction de cinq maisons, en pierres et briques, destinées à masquer ce qu'on voit actuellement des sacristies et de la rotonde. Les deux premières auraient un rez-de-chaussée avec une large vitrine. Pour permettre d'apercevoir les lignes harmonieuses de l'abside, M. Norbert Piepers prévoit une sorte de solution de continuité de la seconde à la cinquième maison : les troisième et quatrième maisons auront leur étage un peu plus au fond du bâtiment, sans toutefois nuire à la vue de la cathédrale, qu'il entend scrupuleusement rendre aussi belle et aussi complète que possible.

De la rue Saint-Martin comme de la rue de Paris on pourra, selon les données du plan, apercevoir la plus belle partie de la cathédrale, que le pic des démolisseurs a si heureusement démasquée il y a quelques années.

La cinquième maison va se confondre avec la première des maisons qu'on a laissées, marché aux Poteries.

M. Piepers tire tout parti de la construction pour faire disparaître l'affreux pignon de la maison qui sert aujourd'hui de panneau d'affichage et de publicité.

Ce plan va, comme tous les autres, susciter la critique, à moins que la volonté du Conseil communal de faire vite ne laisse pas aux discussions le temps de prendre l'ampleur de toutes celles qui ont surgi dans le passé. L'architecte a eu comme souci principal d'être vrai dans ses conceptions. Il a délibérément exclu ce qu'il appelle lui-même des « artifices de théâtre ».

Chacune de ses constructions sera pratique et confortable, avons-nous dit. Il entend le prouver en attribuant aux éléments courants de l'habitation la place qui leur revient.

L'ensemble de ce groupe de nouvelles maisons sera du même style que celle qui forme l'angle des rues des Chapeliers et de Paris. Les dégagements de voirie prévus par M. Piepers ont été combinés de telle manière que l'aspect général de ce quartier ne puisse pas dénaturer odieusement celui de la cathédrale qu'il veut sauvegarder en ordre principal.

Il n'est pas téméraire, à en juger par les plans eux-mêmes, que le devis qui va être dressé sans retard atteindra facilement un million.

C'est une entreprise importante : si rien ne la compromet, sa réalisation mettra le point final à une question qui fut dans le passé si âprement discutée.

R. V.

Tribunaux

UN JUGEMENT INTERESSANT RELATIF A LA RESPONSABILITE DES HOTELIERS

Le 20 août dernier, M. Brisson donnait, à l'occasion d'un mariage, un dîner dans un grand établissement de la digue, à Malo-les-Bains. Dans la soirée, disparut un manteau appartenant à Mme Weill et dont la valeur était de 30.000 francs.

Les propriétaires de l'établissement où se tenait la réunion étaient poursuivis en remboursement de la somme de 30.000 fr.

L'affaire a été plaidée devant le tribunal de commerce de Dunkerque qui a débouté le demandeur de sa plainte.

Les attendus précisent que le manteau avait été remis à une serveuse qui n'était pas strictement chargée du vestiaire et qui ne remit aucun ticket de dépôt; que la réception avait été organisée dans tous ses détails par M. Brisson lui-même; que Mme Weill a commis une imprudence en confiant un vêtement de cette valeur à une serveuse sans en exiger de reçu; et que les propriétaires de l'établissement ne sauraient dès lors être rendus responsables du vol.

TRIBUNAL DE LILLE

Audience solennelle d'installation de magistrat

Hier, au début de l'audience de la première chambre, tenue sous la présidence de M. Boudry, le Tribunal a procédé à l'installation de M. Henri Desvarte, nommé juge suppléant par décret du 11 décembre 1934 et délégué au Tribunal de Lille, par ordonnance de M. le Premier Président de la Cour de Douai. Le nouveau magistrat a été introduit par M. Bodvin, juge suppléant, et M. Ménand, substitut.

(4me Chambre)

Audience du jeudi 27 décembre 1934

Présidence de M. Le Fries

— La protection de la main-d'œuvre nationale. — Pour avoir employé une ouvrière belge non munie de pièces d'identité nécessaires, M. Maurice Cancot, comptable, à Mouvaux, a été condamné à une amende de 16 fr.

— Pour le même motif, M. Emile Deltour, cultivateur à Neuville-en-Ferrain, rue de la Latte, a été condamné à une amende de 16 fr.

— La même peine a été infligée à Mme Decette-Delval, sans profession, à Ascq, 66, rue Masséna, et à M. Louis Droulez, cultivateur, à Leers, rue de Roubaix, 64.

— D'autres inculpés ont également comparu pour le même motif. Ce sont : Mmes Valentin, sans profession, à Roubaix; Marie-Louise Vienne, cabaretière, à Marcq-en-Barœul, 66, boulevard de Lille, qui ont été condamnées à une amende de 16 fr., la seconde avec le bénéfice du sursis.

— M. Antoine Motte, 36 ans, industriel, à Croix, 372, rue Verte, a été acquitté.

— 16 francs d'amende à M. Pierre Mortier, directeur de société à Mouvaux, 140, rue Vauban.

— Pour le même motif encore, M. Maurice Jonglez, 47 ans, filateur, à Tourcoing, 173, boulevard Gambetta, a été condamné à 30 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis, ainsi que M. Jules Masquelier, teinturier, à Comines, 56, rue d'Armentières.

— D'autres employeurs n'ont pas observé la réglementation de l'horaire du temps de travail dans leurs ateliers: MM. Edmond Bouquel, entrepreneur de peinture, à Mouscron, 6, avenue Jean-Jaurès, et Albert Pauwels, directeur de triage, à Tourcoing, 21, avenue Alfred-Lefrançois, ont été condamnés respectivement à deux et à quatre amendes de 5 francs.

— Un acquittement. — M. Henri Bouquet, chauffeur d'automobile, à Roubaix, 66, rue Nabuchodonosor, comparaissait devant le Tribunal, à la suite d'un accident survenu le 11 octobre, à hauteur de l'immeuble portant le numéro 423 de la rue de Lannoy. M. Bouquet sortait avec une automobile de la porte-cochère quand un enfant de 14 ans, le jeune Edmond Boulanger, fut blessé par son véhicule. Le Tribunal a acquitté le chauffeur, estimant qu'il n'avait commis aucune faute, car il avait chargé un camarade de prévenir les piétons se trouvant sur le trottoir au moment où il sortait du couloir de l'immeuble.

— En ménage. — Marcel Garwig, 37 ans, cabaretier à Wasquehal, rue de l'Yser, a porté des coups à sa femme, le 24 août, dans un estaminet de Wasquehal, et a frappé également un consommateur qui intervenait pour protéger Mme Garwig. L'inculpé a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— En voyage. — Pour avoir voyagé de Lille à Roubaix, dans un fourgon, Auguste Wyckaert, 63 ans, ouvrier de filature à Wervicq, a été condamné à une amende de 16 fr.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les organisateurs d'un combat de boxe irrégulier sont condamnés à 50 francs d'amende et à des dommages-intérêts

Le 4 mars dernier, à Courrières, un « gala » était organisé sous les auspices de la Fédération française de boxe par MM. Jules Montagne, de Courrières et Jean Domergue, d'Avion, avec la participation de divers novices. L'un d'eux, le jeune Bicq, mis hors de combat à la suite de crochets à la mâchoire après avoir été cinq fois à terre aux deux premières reprises, eut le maxillaire inférieur brisé en deux endroits. Il dut être hospitalisé pendant près d'un mois et subit [illegible] actuellement une incapacité de travail minime il est vrai. Les organisateurs n'ayant pas suivi les prescriptions de l'arrêté préfectoral et ayant laissé boxer Bicq sans l'autorisation de ses parents, sans visite médicale, sans « coquille » [illegible] dages aux mains, furent condamnés par le Tribunal correctionnel de [illegible] 50 fr. d'amende chacun pour blessures involontaires et à 2.000 fr. de dommages-intérêts envers Bicq, la Fédération française de boxe étant mise hors de cause. Ces pénalités viennent de se trouver confirmées par la Cour d'appel [illegible] coïncide de Mlle Dubois [illegible] les inculpés, Lamenil pour le [illegible] [illegible]